

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Anglais III			
Code	ECHG3B54CLA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'apprentissage a pour objectif de continuer à développer la langue anglaise parlée et écrite. Elle vise à préparer l'étudiant à entrer dans la vie professionnelle (solliciter un emploi, rédiger des écrits commerciaux, présenter des informations de manière professionnelle, ...)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.1 Répondre aux attentes et anticiper les besoins de la clientèle actuelle et potentielle
- 2.6 Développer des partenariats avec les acteurs privés et publics

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- utiliser un vocabulaire adapté à la correspondance et à la communication client en anglais dans le domaine de la gestion hôtelière et du tourisme
 - formuler par écrit ou oralement des phrases en appliquant des structures grammaticales et lexicales adaptées à la correspondance commerciale et à la communication client en anglais
 - tenir une conversation téléphonique de base en anglais fluide et structuré avec un client fictif dans le domaine de la gestion hôtelière et du tourisme
 - acquérir le vocabulaire spécifique au monde du travail et l'utiliser tant oralement que par écrit
 - rédiger un CV attractif en anglais
 - rédiger une lettre de motivation en anglais cohérente avec son profil et ses attentes professionnelles
- être préparé à un entretien d'embauche en anglais

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHG3B54CLAA Monde du travail ENG III

24 h / 2 C

Contenu

- Correspondance commerciale : lettres et e-mails commerciaux
- Contacts téléphoniques
- Approfondissement des connaissances lexicales et grammaticales.
- Travail des compétences (orales et écrites) réceptives et productives en lien avec la thématique "monde du travail"
- Démarche de recherche d'un emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, Soft Skills)
- Travail des compétences (orales et écrites) réceptives et productives en lien avec la thématique "monde du travail"

Démarches d'apprentissage

- approche déductive, inductive, interactive et progressive
- théorie
- exercices dirigés
- jeux de rôles, simulations
- travail en autonomie
- travail régulier
- présentations orales
- travaux écrits

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices supplémentaires peuvent être mis à disposition des étudiants.

Ouvrages de référence

- "English Vocabulary in Use Advanced" (McCarthy & O'Dell)
- LinguaHouse.com
- TedTalk
- Youtube
- ...

Supports

- documents
- notes de cours
- sites internet
- vidéos
- slides

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1 - Janvier (100%)

- Examen écrit
- Examen oral (entretien d'embauche, CV, lettre de motivation)

Q3 - septembre (100%)

- Examen écrit
- Examen oral (entretien d'embauche, CV, lettre de motivation)

En cas de non remise des travaux (CV, lettre de motivation) en janvier, l'étudiant ne sera pas autorisé à présenter la partie orale et obtiendra la note de zéro (Z) pour cette partie. Principe identique pour la session d'examens de septembre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100
----------------------	-----	-----	--	--	-----	-----

Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Les langues d'enseignement et d'évaluation sont l'anglais et le français.

Principe général : La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, la note de l'activité d'apprentissage est automatiquement la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).